

# Plein de potentiel

La nouvelle brochure de Luxembourg for Finance (LFF) assure la promotion des fonds de pension internationaux «made in Luxembourg». Intitulée *Luxembourg International Pension vehicles*, elle présente les possibilités ainsi que le cadre légal de la place financière luxembourgeoise pour les entreprises et les investisseurs.

■ Pour LFF, les fonds de pension disposent aujourd'hui d'un grand potentiel. Il n'y a que treize fonds de pension en place au Luxembourg mais depuis une directive européenne de 2003 sur les institutions de retraites européennes, les produits luxembourgeois ont commencé à développer pleinement leurs capacités.

Un fonds de pension est un organisme de placement qui gère des retraites et des épargnes salariales. Ces fonds sont tenus par des entreprises et sont alimentés par des cotisations des salariés et des entreprises. Ces fonds détiennent et gèrent un portefeuille d'actifs financiers et sont destinés à procurer une rente viagère aux salariés à partir de leur départ en retraite.

## Double mission

La brochure, développée par l'Association luxembourgeoise des fondes d'investissements (Alfi) et l'Association des Banques et Banquiers luxembourgeois (ABBL), présente les structures du Grand-Duché et leurs avantages ainsi que



Les fonds de pension sont destinés à procurer une rente viagère aux salariés à partir de leur départ en retraite (Photo: Reuters)

les dispositions réglementaires et leur traitement fiscal pour attirer plus de moyens dans ce secteur encore sous représenté.

L'expérience acquise dans le domaine des échanges transfrontaliers sont aussi bien un atout que les règles strictes qui subornent le marché. Aussi, la Commission de surveillance du secteur financier doit donner son accord avant et les actifs doivent être placés dans une banque établie au Luxembourg ou dans un Etat membre de l'UE, ce qui est particulièrement intéressant pour les clients.

Pour le secrétaire général de LFF, Jean-Jacques Picard, la mission de la brochure est double: «D'un côté nous essayons d'attirer les entreprises qui proposent ce genre de produits et services et de l'autre côté nous essayons d'attirer des clients pour ces véhicules».

«Ces fonds sont intéressants pour des entreprises internationales qui ont des filiales dans différents pays, surtout quand les salariés déménagent souvent», explique Jean-Jacques Picard.

L'accent est aussi mis sur la présentation du cadre légal: «Le Luxembourg peut être considéré comme stable en ce qui concerne les normes légales et fiscales.» Car si le terrain n'est pas sûr, les entreprises ne voudront pas investir dans le pays.

Pour populariser l'implantation des fonds de pension, les brochures sont distribuées dans les foires et les *road-show* des membres de la LFF ainsi que dans les ambassades et consulats luxembourgeois.